



MAINTIEN DE L'AUTONOMIE A DOMICILE : PERSONNES AGEES, EN SITUATION DE HANDICAP ET AIDANTS

Pour toutes questions liées à l'autonomie vous pouvez et devez contacter le 05.55.19.19.19 (service gratuit) (aide administrative, aide à l'établissement de dossier, évaluations des besoins, mise en place d'intervenants à domicile, suivis de dossiers, mise en place de téléassistance, solution de répit...).

Marion PANNETIER et **Isabelle GALLOU**, coordinatrices du canton d'Ussel/Eygurande se **rendent à votre domicile**. Pour obtenir un rendez-vous : 05.55.19.19.19 (24h/24 et 7j/7).

Les permanences physiques (sans rendez-vous) ont lieu :

- à la **Maison du Département d'Eygurande**, le lundi matin.
- à la **Maison des solidarités Départementales d'Ussel**, le vendredi matin.

Corrèze autonomie c'est plus de simplicité, plus de proximité, plus de réactivité. Personnes âgées et/ou en situation de handicap, aidants, professionnels, nous sommes - toujours - là pour répondre à vos questions et besoins.

Emma JUILLARD, Superviseur Territorial sur les cantons de Ussel, Plateau de Millevaches et Haute-Dordogne est joignable au : 05.55.19.19.19